

Infos pratiques

Palais des Congrès de Beaune

19 avenue Charles de Gaulles - BP 90311
21208 BEAUNE cedex

Plan d'accès



Itinéraire

En voiture

Prendre l'A6, Sortie 24.1 (Beaune Centre, Chagny, Beaune Hospices)

En train :

La gare de Beaune assure des liaisons directes jusqu'à Lyon en 1h45 et jusqu'à Paris en 2h20.

La gare TGV est à 25 minutes de Beaune.

Le Palais des Congrès dispose d'un parking de 800 places en extérieur clos et gratuit.

Contact

Pour toute information complémentaire

communication@eptb-saone-doubs.fr
03 85 21 98 15

Organisé par l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Saône et Doubs en partenariat avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la DREAL de bassin Rhône Méditerranée et la DREAL Bourgogne.

Invitation Colloque

La nouvelle gestion des rivières
à l'heure de la GEMAPI

Judi 24 septembre 2015
Palais des Congrès de Beaune

EPTB Saône et Doubs
220 rue du Km 400 - 71000 MÂCON
03 85 21 98 12
www.eptb-saone-doubs.fr

Programme

De nouvelles responsabilités seront confiées demain aux collectivités locales pour la gestion de la ressource en eau ; l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Saône et Doubs réfléchit aujourd'hui à une stratégie pour les accompagner dans cette évolution.

La gestion locale des cours d'eau a été modifiée par la Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM). Cette loi, dont l'entrée en vigueur se profile à l'horizon 2018, va instituer de nouvelles règles en matière de gestion de l'eau, des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) qui deviendront des compétences obligatoires pour les communautés de communes. Ces réformes en cours en matière d'administration territoriale entraînent une nécessaire réorganisation dans le domaine des eaux, des milieux aquatiques et de la gestion des inondations.

Pour aborder ces nouvelles missions confiées aux collectivités locales, l'EPTB Saône et Doubs organise un colloque, en partenariat avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la DREAL de bassin Rhône Méditerranée et la DREAL Bourgogne

« **La nouvelle gestion des rivières à l'heure de la GEMAPI** »

le jeudi 24 septembre 2015
au Palais des Congrès de Beaune

●● 09h00

Accueil des participants

●● 09h30

Mots de bienvenue

Le Président de l'EPTB Saône et Doubs

Laurent ROY, Directeur Général de l'Agence de l'eau RMC

●● 09h45

Introduction

Éric DURAND, Vice-Président de l'EPTB Saône et Doubs, Conseiller Régional de Franche-Comté

Régis VISIEDO, Directeur de l'EPTB SD

Joana GUERRIN, Docteur en Science Politique

●● 10h00

La Gestion des milieux aquatiques et la Prévention des inondations

L'actualité de la GEMAPI...

Gérôme CHARRIER, Chef de projets politiques territoriales de l'eau de la DREAL de bassin Rhône-Méditerranée

Quelle organisation territoriale et quelle stratégie d'accompagnement des services pour la mise en œuvre de la GEMAPI ? Exemple du bassin de l'Ouche

Christine DURNERIN, Présidente du Syndicat Mixte d'Étude et d'Aménagement du Bassin de l'Ouche et de ses Affluents

Quelles perspectives sur le bassin versant de la Saône ?

Régis VISIEDO, Directeur de l'EPTB SD

Jean-François SESTIER, Avocat associé, Droit Public Consultant, Société d'avocats

●● 12h00

Déjeuner sur place

Colloque animé par Jean-Charles CATTEAU

●● 13h30

Table ronde

« Quelles expériences des collectivités territoriales sur l'exercice des missions de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations ? »

Focus sur les travaux d'effacement de seuils sur la Cozanne : comment rétablir la continuité et améliorer les conditions d'écoulements des eaux ?

Marc LABULLE, Président du Syndicat Mixte des affluents rive gauche de la Dheune

Boris MICHALAK, Coordonnateur du Contrat de rivière Dheune pour l'EPTB SD

Focus sur les travaux de restauration morphologique de l'Allaine à Delle : comment définir un projet de restauration écologique compatible avec les enjeux locaux (urbanisme, patrimoine, inondabilité...) ?

Marie Claude CHITRY-CLERC, Vice-Présidente du Conseil Départemental du Territoire de Belfort, en charge de l'environnement

Jean RICHERT, Directeur, Direction de l'Environnement, Département 90

Focus sur la restauration des mortes de Chantereine et du Petit-Gravier : comment rétablir la connectivité des bras morts et du lit majeur au bénéfice de la rétention des eaux ?

Chantal TORCK, Présidente du Contrat de rivière Orain et Vice-Présidente du Conseil Départemental du Jura

Erlé COURVOISIER, Coordonnateur du Contrat de rivière Orain pour l'EPTB SD

●● 15h00

Table ronde

« Quels outils disponibles pour la mise en œuvre de la GEMAPI ? »

Quelles actions à mener pour faire converger restauration écologique des milieux aquatiques et prévention des inondations ?

Nathalie SAUR, Agence de l'eau RMC

Anne JACOD, Responsable du Pôle risques naturels de la DREAL Bourgogne

Quel accompagnement proposé aux structures locales pour la mise en œuvre de cette nouvelle compétence ?

Dominique GIRARD, Conseiller Départemental de Côte d'Or, Membre du Comité Syndical et en charge des Affaires financières de l'EPTB SD

Régis VISIEDO, Directeur de l'EPTB SD

●● 16h00

Clôture du colloque

Laurent TESSIER, Délégué Régional de l'Agence de l'eau RMC

Le Président de l'EPTB Saône et Doubs



Inscription

Nom : _____

Prénom : _____

Fonction : _____

Organisme : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Inscription gratuite
Réservation obligatoire / Nombre de place limité

Coupon-réponse à remplir et à renvoyer
avant le vendredi 11 septembre 2015

par mail

communication@eptb-saone-doubs.fr

par fax

03 85 22 73 45

par voie postale

EPTB Saône Doubs
220 rue du Km 400 - 71000 MÂCON

